

S'LO



République Française

Département du Nord

Ville de Marly

Service : Marchés Publics

J.N.V / NAB

DC2025-025

DÉCISION DU MAIRE

Marché 2024-03

Objet : REHABILITATION DE L'HÔTEL DE VILLE A MARLY

LOT 5 - Electricité/ Eclairage

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu le code de la commande publique, dans sa partie législative et réglementaire, et notamment les articles L.2194-1, R.2194-2, R.2194-5 et R.2194-7

Vu la délibération n° 22-51 en date du 19 juillet 2022 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°22-52 valant règlement intérieur de la commande publique,

Considérant les modifications de faible montant du marché devenues nécessaires pour la réalisation de l'ouvrage

DÉCIDE

La prise en compte des modifications de faible montant du marché entraînant une incidence financière négative comme suit :

Le montant du marché est porté à 26 790,30 euros HT soit 32 148,36 TTC.

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, le 11 février 2025

Le Maire,
Jean-Noël VERFAILLIE

*Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de sa réception en Sous-Préfecture le ..04/03/2025
et de la publication le 04/03/2025*